



HAL
open science

Écriture-femme : souffrance de soi et conscience singulière du temps

Jacques Guilhaumou

► **To cite this version:**

Jacques Guilhaumou. Écriture-femme : souffrance de soi et conscience singulière du temps. Luciani, Isabelle; Piétri, Valérie;. Écriture, récit, trouble(s) de soi : perspectives historiques (France, XVIe-XXe siècles), Presses Universitaires de Provence, pp.97-114, 2012. halshs-00753486

HAL Id: halshs-00753486

<https://shs.hal.science/halshs-00753486>

Submitted on 20 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Jacques Guilhaumou

Écriture-femme, souffrance de soi et conscience singulière du temps

Jacques Guilhaumou, « Écriture-femme : souffrance de soi et conscience singulière du temps », *Écriture, récit, trouble(s) de soi. Perspectives historiques, France, XVIe-XXe siècles*, sous la dir. d'Isabelle Luciani et Valérie Piétri, Publications de l'Université de Provence, 2012, p.97-114. Version de l'auteur.

Dans un recueil de textes sur le *Journal intime*, Philippe Lejeune et Catherine Bogaert¹ donnent des extraits fort contrastés de confidences intimes. Ainsi d'Henri-Frédéric Amiel, un homme, qui rédige son journal entre 1845 et 1879, et de Marie-Edmée Pau, une femme qui écrit dans la même période et désormais connue par les travaux de Nicole Cadène. La lecture d'extraits de ces deux personnes est saisissante. Amiel présente son retour quasi-quotidien de soi dans son *Journal intime* comme un espace personnel de réconciliation. Il parle même d'une « habitude hygiénique » qui lui permet de rétablir l'intégrité de son esprit, de retrouver l'équilibre de la conscience, bref de conserver « la santé intérieure ». Il s'agit alors de parler de soi dans une perspective strictement hygiéniste. De manière fort différente, Marie-Edmée Pau s'intéresse beaucoup plus à la condition des autres, en particulier de la femme. Ainsi elle témoigne de sa haine à l'égard d'une société sous domination masculine dans les termes suivants : « Je hais ce système d'aplatissement employé à l'égard des femmes, qui leur interdit tout ce qu'il y a de grand dans l'emploi des forces humaines »². Ici il s'agit plus de rendre compte de soi, dans le fait même de la prise de conscience d'une injustice fortement ressentie, donc d'une souffrance, que de parler de soi.

I- Le récit féminin de soi

Récits de femmes : rendre compte de soi.

De fait, nous pouvons aborder le récit de femmes comme récit de soi, avec l'aide de Judith Butler dans son livre sur *Le récit de soi*³ où il est question

¹ *Le journal intime. Histoire et anthologie*, Paris, Textuel, 2006.

² *Ibid.*, p. 344.

³ Traduction française, Paris, PUF, 2007.

de la différence entre parler de soi et rendre compte de soi. A partir de notre exemple ci-dessus facilement opposable, donc un peu caricatural, il convient de préciser qu'il ne s'agit pas de dévaloriser les manières de parler de soi au profit d'attitudes plus complexes de conscientisation de soi. Parler de soi, c'est déjà se penser comme personne singulière, mais dans la diversité des univers sociaux, donc au titre d'une injonction sociale à l'intériorité variable d'une manière sociale de faire à l'autre, et source de souffrance sociale⁴. D'ailleurs les récits de vie en ce domaine sont souvent plus collectés par le chercheur, qu'issus d'une production écrite autonome.

Ainsi les scènes d'interpellation que nous découvrons au fur et à mesure de la lecture des récits de femmes, écrits par elles-mêmes, montrent, nous semble-t-il de façon différente, des personnes qui souffrent du fait de leur prise de conscience de soi des préjudices subis, souffrance de soi située donc au-delà de la souffrance sociale proprement dite. C'est ainsi que le « je » féminin commence ici à rendre compte de soi, et non à parler de soi, dans la mesure où s'instaure un rapport causal entre le soi, sa propre souffrance et la souffrance des autres. Toujours d'après Judith Butler, c'est par là que se met en place une forte *capacité narrative* qui permet de s'assumer en pleine conscience, dans l'écriture tout particulièrement.

Prenons le cas de Madame Roland. Il s'agit d'abord d'une femme sur la scène publique, en pleine Révolution française, et de surcroît guillotinée pour avoir tenu la plume d'un ministre, son mari, sans que, pour autant, elle ne remette en cause la répartition des tâches entre les deux sexes. Ainsi, dans ses *Mémoires*⁵, elle parle à la fois de « mon goût pour suivre les raisonnements politiques », tout en précisant aussi vite, « Je savais quel rôle convenait à mon sexe, et je ne quittai jamais ». Mais c'est aussi et surtout une femme d'écriture et de conviction. Son premier geste, une fois en prison, est d'écrire pour clamer son innocence et la vérité, alors qu'elle souffre (« lorsque je souffre... »). Ainsi elle précise : « Me voilà donc en prison... puis-je écrire ? ». Elle multiplie alors les lettres à la Convention Nationale, au ministre de l'intérieur, à des députés, des journalistes... elle noircit des pages et des pages... Une écriture puisée dans l'énergie, alors qu'elle a toujours critiqué les femmes auteurs. Ainsi dire à la fois « Je souffre » et « je suis opprimé » exprime un jugement sur la réalité, un fort affect qui suscite une *capacité de mobilisation* dont rend compte la narration de telles *Mémoires*.

⁴ Voir Claude POLIAK, « Manières profanes de parler de soi », *Genèses*, N°47, 2002-2.

⁵ Manon ROLAND, *Mémoires*, Paris, Mercure de France, 1986.

Le récit de femme saisi au prisme de la souffrance, et des troubles de soi qu'elle induit, est donc porteur d'une *dynamique narrative*, à la fois capacité narrative et capacité de mobilisation, en appui sur un fort affect, où, nous le verrons, la conscience du temps occupe une place singulière.

Enfin Judith Butler précise que « Si je rends compte de moi-même et si j'en rends compte à quelqu'un, alors je suis contraint de céder ce dont je rends compte, de l'abandonner, d'en être dépossédé au moment où j'en fais mon compte rendu. »⁶.

Elle dégage alors quatre étapes dans le récit de soi

Soit dans l'exposition de sa vie

- 1- Exposer ce que d'autres ne peuvent pas narrer et instaurer ainsi ma singularité
- 2- Considérer des relations primaires, irrémédiables, qui imprègnent de manière durable et récurrente l'histoire de ma vie
- 3- Construire une histoire qui mette en place mon opacité partielle à moi-même pour mieux l'élucider
- 4- Et l'ultime moment, user des normes (des normes d'écriture aux normes sociales..) dont je ne suis pas l'auteur pour faciliter la narration que je fais de moi et me rendre ainsi interchangeable, visible, me trouvant ainsi pour une part dépossédé au moment même où je cherche à établir ma singularité.

« L'autorité narrative du « je » doit alors s'ouvrir à la perspective et à la temporalité d'un ensemble de normes qui contestent la singularité de mon histoire »⁷, précise Judith Butler, ce qui n'est pas évident dans le récit de femmes, puisque la norme est généralement sous domination masculine.

A ce titre, les récits de femmes participent, comme l'avait noté Isabelle Luciani dans son introduction à la Journée d'études sur *Ecriture, souffrance, récits de soi*⁸, du fait que les récits de vie sont souvent des constructions hybrides où se manifestent des « surgissements de soi » à partir de genres socialisés et déjà normés dont les individus disposent. Et de citer également ici, de sa part, l'exemple des écrits de Madame Roland

⁶ *Le récit de soi*, *op. cit.*, p. 36.

⁷ *Ibid.*, p. 37.

⁸ Voir l'introduction du présent ouvrage.

éclatés entre *Mémoires*, *Notices historiques*, *Mémoires et anecdotes*, *Mémoires particuliers*. Ces récits de femmes concernent l'écriture privée. Nous proposons d'abord quelques réflexions générales sur l'écriture-femme, avant d'y venir plus précisément.

L'écriture-femme dans sa généralité

Une fois posés ces quelques jalons sur le rapport à soi des récits de femmes, il est possible d'aborder de façon plus générale ce qu'il en est de l'écriture-femme par rapport à la souffrance ainsi exprimée, en commençant par le jugement dominant sur l'écriture publique des femmes, essentiellement romanesque, jugement fortement stéréotypée, nous allons le voir.

Dans ses travaux sur « l'écriture-femme », Delphine Naudier⁹, prenant en compte les travaux de Christine Planté¹⁰, précise d'emblée que le champ littéraire pris dans l'histoire a toujours été un bastion détenu par les hommes, et relève donc pleinement de la domination masculine. C'est dire que, « quelles que soient les périodes, de Christine de Pisan à George Sand en passant par Louise Labé et Madame de Lafayette, les femmes appartenant aux élites sociales et ayant bénéficié d'une certaine instruction ont certes pu acquérir une visibilité au sein du monde des lettres », mais « ces incursions demeuraient minoritaires à l'intérieur d'une économie de la valeur littéraire sexuellement marquée, où l'opposition style viril/ roman sentimental scelle les deux bornes de l'opposition entre le masculin et le féminin »¹¹ Une opposition qui s'appuie sur un indéniable constat éditorial : ainsi la récente *Anthologie des romancières de la période révolutionnaire*¹² montre que la trame du roman écrit par des femmes y est toujours présentée sous l'angle sentimental, au titre, de bonheurs en malheurs, des implacables contraintes de l'amour et de l'évidente nécessité

⁹ *La Cause littéraire des femmes. Modes d'accès et de consécration des femmes dans le champ littéraire (1970-1998)*, Thèse de doctorat de sociologie, EHESS (Rose-Marie Lagrave, dir.), 2000 ; « L'écriture-femme, une innovation esthétique emblématique », *Sociétés contemporaines*, Presses de Sciences Po, n°44, 2001/4, p. 57-73.

¹⁰ En particulier, *La Petite sœur de Balzac. Essai sur la femme-auteur*, Paris, Seuil, 1989.

¹¹ "L'écriture-femme, une innovation esthétique emblématique », *op. cit.*

¹² KRIEF Huguette (eds), *Vivre libre et écrire. Anthologie des romancières de la période révolutionnaire (1789-1800)*, textes choisis et présentés par Huguette Krief, préface d'André Coulet, Oxford-Paris, Voltaire Fondation-PUPS, 2005.

sociale de la vertu, sans que l'on cherche à prendre en compte d'autres sources relatives à l'écriture féminine, imprimées et manuscrites.

De fait, une certaine stigmatisation des femmes de lettres s'est élaborée autour de la catégorie « femme auteur », « bas bleu » introduisant un marquage sexué amalgamant sous ces dénominations quasi-biologiques tous les auteurs féminins, et donc jugeant et classant leurs œuvres dans une séparation tranchée entre une « littérature première » écrite par les hommes et « littérature seconde » écrite par les femmes. Ainsi, si le nombre d'auteurs féminins passe de 206 entre 1754 et 1788 à 330 pour les années 1789-1800¹³, les commentateurs des romans féminins souhaitent borner l'apport des femmes au domaine des bonnes moeurs patriotiques.

Dans l'ouvrage qu'elle co-dirige avec Brigitte Rollet¹⁴, Delphine Naudier montre également qu'une approche sociologique du champ littéraire, sur la base d'un corpus d'ouvrages critiques (anthologies, manuels, dictionnaires), montre une survalorisation de la représentation masculine de l'acte créateur. Ces anthologies entérinent, voire accroissent les procédures d'effacement et de disqualification des œuvres féminines, alors que la part des femmes est loin d'être négligeable (autour de 20% au début du XX^e siècle). Ainsi la critique littéraire s'évertue souvent à présenter les auteures femmes comme des rivales qui viendraient en outre brouiller les frontières dans la division des tâches, les renvoyant ainsi à certains genres littéraires comme le roman sentimental, en association avec certaines valeurs conservatrices de l'ordre social et sexué, telles que la sensibilité ou la religion.

Toutes raisons, devant un tel tir de barrage, pour explorer les écritures plus privées, mémoires, correspondances et autres, et mettre en valeur leur part de créativité.

II - Autour de deux ouvrages sur l'écriture féminine, la souffrance sociale, et la souffrance de soi

Une capacité narrative particulière

Nous allons maintenant nous appuyer sur deux ouvrages concernant centralement l'écriture féminine dans l'histoire, avec une part importante

¹³ Voir Carla HESS, « French women in print 1750-1800 : an essay in historical bibliography », *The Darnton Debate. Books and revolution in the eighteenth century*, Oxford, 1968, p. 65-82.

¹⁴ NAUDIER Delphine, ROLLET Brigitte (dir.). *Genre et légitimité culturelle. Quelle reconnaissance pour les femmes ?* Paris : L'Harmattan, 2007, 172 p. Coll. Bibliothèque du féminisme.

accordée aux récits de femmes, ceux de Béatrice Didier¹⁵ et de Mona Ozouf¹⁶. De fait ces auteures mettent prioritairement l'accent sur la part de souffrance propre à ce statut minoritaire de l'écriture des femmes dans l'histoire, en associant une telle réflexion sur la souffrance sociale et la souffrance de soi - nous reviendrons sur cette distinction - à la manière dont les femmes l'intériorisent, y puisent leur capacité narrative. Elles insistent aussi sur une particularité, l'appréhension du temps différemment des hommes dans leur écriture même, ce qui confère à ces témoignages force et authenticité. Et leurs analyses renvoient pour une grande part aux *Mémoires, correspondances*, bref à la part la plus privée de l'écriture féminine.

Béatrice Didier commence par noter une parenté entre les écritures féminines qui a toujours existé face au modèle dominant masculin dans une position conflictuelle : « L'écriture féminine semble presque toujours le lieu d'un conflit entre un désir d'écrire, souvent si violent chez la femme, et une société qui manifeste à l'égard de ce désir soit une hostilité systématique, soit cette forme atténuée, mais peut-être plus perfide encore qu'est l'ironie ou la dépréciation »¹⁷. Voilà donc d'emblée posée la part de souffrance d'origine sociale et inhérente à l'écriture féminine au sein de l'histoire, dans la mesure où ce constat induit un temps de la culpabilité, comme un temps de l'écriture volé à l'homme, à la famille, et qu'il convient de cacher, occulter : écrire de nuit par exemple. De fait la publication présente un risque pour les femmes dans la mesure où elles considèrent leurs pensées comme dignes de publicité, au risque de perdre l'appui des hommes, bien sûr, mais aussi des femmes en brouillant les frontières entre deux mondes. Les femmes écrivaines dans l'histoire mesurent donc le danger qui les menace de la marginalité, du ridicule, du manque d'amour en contrepartie, et donc d'un affrontement direct avec le monde masculin, précise pour sa part Mona Ozouf

Par ailleurs, en matière de corpus, Béatrice Didier note l'existence d'une masse considérable d'écrits publics et privés, marquée par une grande plasticité dans les genres et les formes, et aussi par l'expression massive d'un « je » que leur interdit la société. De son côté, Mona Ozouf, soucieuse de rendre compte d'une telle souffrance des femmes dans l'écriture même, s'attache essentiellement, dans ses portraits de femmes, aux textes les moins apprêtés, les plus personnels : les Mémoires de

¹⁵ *L'écriture-femme*, Paris PUF, 1981

¹⁶ *Les mots des femmes Essai sur la singularité française*, Paris, Fayard, 1995.

¹⁷ *Op. cit.*, p. 11.

préférence aux romans, les correspondances de préférence aux Mémoires. Cette historienne peut ainsi mettre en évidence, d'un portrait à l'autre, des éclairages variables, avec des manières de dire différentes sur l'amour, le mariage, la maternité, les relations des hommes et des femmes, les fortunes et les infortunes de la destinée. Et aussi sur la manière de concevoir le rapport entre les sexes et le statut de la femme. Les *Mémoires*, comme la correspondance sont, comme le note aussi Huguette Krief¹⁸, le lieu où se manifeste au mieux la passion d'écrire de ces femmes auteures. Dans ces textes non exposés à la critique du public, il s'agit plus de souffrance de soi que de souffrance sociale, ne serait ce que dans le rapport à la conscience du temps.

Une question s'impose alors : ces textes déploie-t-il une « rhétorique au féminin », titre d'un colloque récent¹⁹ voire même un sexolecte, du fait que l'écrit féminin privilégie l'expression du lien sur la diffusion d'un contenu ? S'il s'agit simplement de mettre l'accent sur la rhétorique de l'intime, avec la part prépondérante de la subjectivité, c'est une évidence, donc à interroger pour ne pas tomber dans le stéréotype. De même pour ce qu'il est de l'art de la conversation prêté aux femmes et qui nous valent, par réactions, des diatribes antiféministes, par exemple chez Sieyès²⁰. De même aussi l'idée très masculine d'une rhétorique féminine des lieux communs, noté par les auteurs lecteurs assidus des textes de femmes, comme Goethe et Sainte-Beuve, à la recherche les traits de chaque époque. Ce qui expliquerait les « négligences » de l'écriture féminine... des « écrivaines » comme dit Sainte-Beuve. Plus spécifique est, nous semble-t-il, la rhétorique de la dualité, que l'on trouve chez une grande romancière européenne comme Elfriede Jelinek. De quoi s'agit-il ? D'une multiplication des figures d'opposition sous forme de paradoxes, de contradictions, d'antithèses.

Une conscience singulière du temps

Il apparaît donc que la prise en considération de l'écriture féminine dans sa spécificité est récente, en particulier par le fait que sa créativité procède d'une conscience singulière du temps. Pour la femme, le temps est perceptible hors de l'événement, parce qu'elle porte en elle ses propres événements, ce qui explique la relative absence de l'événementiel du

¹⁸ *Vivre libre et écrire. Anthologie des romancières de la période révolutionnaire (1789-1800)*, op.cit.

¹⁹ Annette Hayward dir., *La rhétorique au féminin*, Québec, Editions Nota bene, 2006.

²⁰ Voir notre notice sur « Sieyès, la vérité et les femmes », *Annales Historiques de la Révolution française*, N°306, octobre-décembre 1996, p.692-697.

moins dans le roman féminin, précise Béatrice Didier. Ce qui suppose aussi un rapport particulier à la discontinuité, à la rupture dans l'écriture, par la multiplication des ponctuations, marque de cassures, d'affectivité.

Mona Ozouf, pour sa part, en examinant plutôt les *Mémoires*, va plus loin : elle fait du rapport au temps le thème central de son analyse de l'écriture féminine. Face au temps féminin, à sa courbe particulière, ses coupures brutales (la puberté, la ménopause...), l'écriture rend compte d'un désespoir de la limite. Ainsi, elle cite Simone de Beauvoir écrivant que « L'action du temps m'a toujours déconcerté, je prends tout pour définitif », ce qui accentue le sentiment d'inégalité avec les hommes, qui vivent d'actions indépendantes, de temps haché, délié. Il s'agit bien d'une volonté de transformer l'instantané en état, et ainsi de « se choisir tous les jours », donc de concrétiser « la capacité de nous complaire dans ce qui nous.

Débatant avec des chercheuses américaines, à propos des différences entre le féminisme américain et le féminisme français, une de ses interlocutrices, l'historienne Lynn Hunt souligne également que le livre de Mona Ozouf est d'abord un livre sur le temps des femmes, écrit avec les mots des femmes. L'art civilisateur des femmes, serait alors un « art féminin du temps » où le devenir est une contrainte voulue dans l'intimité du temps qui passe, permettant d'apaiser le tourment de l'être, de la vieillesse, de la mort annoncée, rendant ainsi la vie plus vivable. Mona Ozouf, dans sa réponse, surenchérit en précisant qu'« En raison de l'horloge biologique qui leur impose son tempo, les femmes comptent les jours autrement que les hommes, précisément, alors qu'eux peuvent ne pas les compter ../ Et ce n'est pas là revenir, dans la plus pure tradition essentialiste, à la naturalité de la femme. C'est seulement postuler un registre féminin du temps, une manière de le vivre de façon moins discontinue, moins désinvolte, plus constamment consciente et plus liée »²¹.

Mona Ozouf en déduit que l'écriture féminine dispose d'un fort potentiel de créativité : « En prenant la plume, ces femmes sont vouées à l'inventivité, tenues, dès les premiers mots, de faire éclater le discours convenu et univoque sur les femmes. Ce sont ces voix immédiatement originales que j'ai voulu faire entendre »²². C'est dire aussi que la part de créativité de l'écriture féminine renvoie à un rapport différent sur le terrain de l'identité du sujet, entre la marque de la souffrance et le registre du temps. Écriture et identité marchent ainsi de pair : comment écrire quand une identité vous est refusée ? Plus le « je » envahit l'écriture féminine, plus cette écriture est contestée. On comprend pourquoi Mona Ozouf

²¹ *Les mots de femmes, op. cit.*, p. 145.

²² *Ibid.*, p. 10.

introduit ces portraits de femmes par l'affirmation suivante : « elle étaient créatrices d'abord pour avoir conscience de l'être. Pour avoir souffert, parfois, de l'être »²³.

De fait, cette relation particulière au temps est ancienne dans les récits de femmes. Sylvie Mouysset constate que, dans les livres de raison qu'elle a étudiés sur le plan historique²⁴, en particulier ceux écrits par des femmes, elle a trouvé, en relation avec la solitude de ses femmes, souvent célibataires ou veuves, une relation particulière au temps. Ainsi elle peut en conclure provisoirement que la marque du temps se trouve dans le « le souci de précision, le désir de ne rien soustraire d'essentiel à la mémoire collective » et qu'il s'agit bien là du « premier indice distinctif d'une écriture féminine »²⁵. Nous avons fait le même constat dans les « récits de soi et du monde » au sein du monde actuel des exclu(e)s étudiés de concert avec Béatrice Mésini et Jean-Noël Pelen²⁶, avec un rapport très particulier à la norme. Dans le récit d'Anne, les choses font événement jusque dans le détail, elles construisent leur propre référence, leur propre temporalité alors qu'elle ne cesse de revendiquer « le droit à la différence », « le droit à disposer de soi-même ». Mais il s'agit là de récits collectés par le chercheur, à l'exemple des récits de femmes marseillaises publiés par Anne Roche²⁷. Présentement, nous nous en sommes tenu aux récits écrits par les femmes elles-mêmes.

Je termine volontiers cette rapide incursion dans la spécificité de l'écriture féminine par le témoignage de Lucile Desmoulins, tant dans son journal de jeune fille que de jeune femme mariée, prise en pleine tourmente révolutionnaire²⁸. Ce témoignage procède d'un va et vient constant entre détails de la vie intime et réflexions personnelles sur l'existence et la difficulté à en exprimer le sens, du fait de la souffrance ressentie. Il en

²³ *Ibid.*, p. 13.

²⁴ *Papiers de famille. Introduction à l'étude des livres de raison*, (France, XVème-XIXème siècles), Presses Universitaires de Rennes, 2007.

²⁵ *Ibid.*, p. 126.

²⁶ *Récits de soi et du monde*, Aix, PUP, 2004.

²⁷ ROCHE Anne et TARANGER Marie-Claude, *Celles qui n'ont pas écrit. Récits de femmes dans la région marseillaise 1914-1945*, Édisud, 1995.

²⁸ *Journal (1788-1793)*, texte établi et présenté par Philippe Lejeune, Paris, Edition des Cendres, 1995.

ressort une prise de conscience de soi, dans la manière même de rendre compte de soi par plusieurs pauses réflexives

1- De la difficulté d'écrire, ... alors qu'elle est en train d'écrire un conte :
« Je veux écrire, mais rien ne vient ».

2- De la difficulté à comprendre le sens de sa vie dans la recherche de ce qui est primordial :
« Je ne puis comprendre comment j'existe »,
« Je ne me comprends pas. Je ne sais pas pourquoi je pense, ni pourquoi je parle. Je ne puis exprimer ce que je suis ».

3- De la souffrance sociale propre à la condition féminine :
« Quel triste sort que celui de la femme, combien elle a à souffrir de l'esclavage, la tyrannie voilà son partage ».

4- De la souffrance de soi, de l'esprit comme de l'âme :
« Mon esprit est toujours absent », « Cette absence d'esprit ne me quitte point. Je n'ose en parler... On se moquerait de moi » ; « Qu'une âme tendre a donc à souffrir ».

Enfin, dans un article fort intéressant sur « L'écriture est un voir. Construction du psychique », la psychanalyste Céline Masson²⁹ précise que "De véritables récits vont être mis par écrit qui ont pour but de légitimer leurs auteurs. Ces récits écrits donnent à voir une mise en forme d'événements qui doivent être retenus, en somme ces écrits contribuent à la construction d'une mémoire » tout en considérant que "Les écrivains travaillent la violence et l'angoisse toujours aux limites du possible en témoignant de leurs impressions, perceptions et affects ». Il convient donc de rendre compte de la mémoire constituée par les récits de femmes, au plus près de tels affects exprimés, et de la prise de conscience de soi qu'ils engendrent

²⁹ « L'écriture est un voir. Construction du psychique », *Cliniques méditerranéennes*, N°72, 2005/2, p. 281-298

Références bibliographiques

- ARNOLD Jean-Claude, STIENBERG Sylvie (dir.), *Les femmes et l'écriture de l'histoire (1400-1800)*, Publications de l'Université de Rouen-Le Havre, 2008.
- CHAUVAUD Frédéric, *Histoires de la souffrance sociale, XVIIe-XXe siècles*, 2007
- BUTLER Judith Butler, *Le récit de soi*, Paris, PUF, 2007
- DESMOULINS Lucie, *Journal (1788-1793)*, texte établi et présenté par Philippe Lejeune, Paris, Edition des Cendres, 1995.
- DIDIER Béatrice, *L'écriture-femme*, Paris PUF, 1981
- GOODMAN Denise, « Letter writing and the Emergence of Gendered Subjectivity in Eighteenth Century », *Journal of Women's History*, 2005, v. 17, n°2, p. 9-37.
- HEINICH Nathalie, *Etat de femmes. L'identité féminine dans la fiction occidentale*, Paris, 1998 ; *Les ambivalences de l'émancipation féminine*, Paris, Albin Michel, 2003.
- HESS Carla, « French women in print 1750-1800 : an essay in historical bibliography », *The Darnton Debate. Books and revolution in the eighteenth century*, Oxford, 1968, p. 65-82.
- KRIEF Huguette (eds), *Vivre libre et écrire. Anthologie des romancières de la période révolutionnaire (1789-1800)*, textes choisis et présentés par Huguette Krief, préface d'André Coulet, Oxford-Paris, Voltaire Fondation-PUPS, 2005.
- LEJEUNE Philippe, BOGAERT Catherine, *Le journal intime. Histoire et anthologie*, Paris, Textuel 2006.
- MASSON Céline, « L'écriture est un voir. Construction du psychique », *Cliniques méditerranéennes*, N°72, 2005/2, p. 281-298
- MESINI Béatrice, PELEN Jean-Noël, GUILHAUMOU Jacques, *Récits de soi et du monde*, Aix, PUP, 2004.
- MOUYSSSET Sylvie, *Papiers de famille. Introduction à l'étude des livres de raison*, France, (XVème-XIXème siècles), Presses Universitaires de Rennes, 2007.
- NAUDIER Delphine, *La Cause littéraire des femmes. Modes d'accès et de consécration des femmes dans le champ littéraire (1970-1998)*, Thèse de doctorat de sociologie, EHESS (Rose-Marie Lagrave, dir.), 2000.
- NAUDIER Delphine, « L'écriture-femme, une innovation esthétique emblématique », *Sociétés contemporaines*, Presses de Sciences Po, n°44, 2001/4.
- NAUDIER Delphine, ROLLET Brigitte (dir.). *Genre et légitimité culturelle. Quelle reconnaissance pour les femmes ?* Paris, L'Harmattan, 2007.
- POLIAK Claude, « Manières profanes de parler de soi », *Genèses*, N°47, 2002-2
- OZOUF Mona, *Les mots des femmes Essai sur la singularité française*, Paris, Fayard, 1995.
- PLANTÉ Christine, *La Petite sœur de Balzac. Essai sur la femme-auteur*, Seuil, coll. Libres à elles, Paris, 1989.
- ROCHE Anne et TARANGER Marie-Claude, *Celles qui n'ont pas écrit. Récits de femmes dans la région marseillaise 1914-1945*, Édisud, 1995.
- ROLAND Manon, *Mémoires*, Paris, Mercure de France, 1986.

